

# CISSE INF'EAU N°15

Bulletin d'information du bassin de la Cisse

3eme trimestre 2015



La préparation du second contrat de bassin est entrée dans une phase plus active avec l'élaboration des programmes de travaux. Vous pourrez d'ailleurs découvrir dans ce numéro, la proposition du syndicat pour les projets concernant la restauration des milieux aquatiques, des zones humides et de la continuité écologique.

Mais le contrat de bassin, ce n'est pas que les actions « cours d'eau ». Il s'agit de prendre en compte l'ensemble des problématiques d'un bassin versant qui ont pour conséquence de dégrader la qualité de nos masses d'eau.

L'utilisation de produits phytosanitaires dans les communes est l'une d'entre-elles. Et, hasard du calendrier, l'application de la loi LABBE (qui vise à encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national) vient d'être définitivement votée par l'Assemblée Nationale. Parmi les mesures « phares » de cette loi, l'interdiction d'usage de produits phytosanitaires pour les collectivités d'ici le 1er Janvier 2017 (notamment sur les espaces voiries et trottoirs) devrait convaincre les communes encore réticentes sur la démarche de gestion raisonnée de leurs espaces. Le programme de mesures pour l'accompagnement des communes dans l'application de cette loi, encore en préparation dans les bureaux du syndicat, s'annonce donc dense et ambitieux.

Les problématiques liées à l'agriculture ne sont pas en reste puisqu'un diagnostic sur l'ensemble du territoire est en cours de réalisation, afin de définir les modes de culture les plus problématiques et les secteurs « à risque » afin de préparer le programme d'actions pour le premier semestre 2016.

Notre objectif, le retour du bon état écologique de nos masses d'eaux en agissant concrètement au travers de notre contrat de bassin.

Bonne lecture  
Marc GAULANDEAU,

Vice-Président du SMB CISSE

*Rapporteur pour la commission « Agriculture et pollutions diffuses d'origine communale »*



La Cisse moyenne -source concours photographiques

## Dans ce numéro

- La gestion des embâcles
- Un nouvel outil pédagogique
- Le site internet du bassin de la Cisse
- Hommage à Gérard DELORY
- Présentation du prochain programme de travaux du contrat de bassin n°2
- La situation hydrologique du bassin
- Evolution de la nappe de Beauce
- Zoom sur .... L'Anguille
- En bref

## LA GESTION DES EMBACLES



En cette fin de période estivale, et avant les premières précipitations hivernales, les demandes d'interventions pour retirer des encombres ou embâcles (accumulation naturelle de matériaux apportés par l'eau) se multiplient auprès des agents du Syndicat.

Pour rappel, le SMB CISSE n'intervient que sur les secteurs communaux conjointement avec les services techniques de la commune. Le syndicat n'interviendra qu'en cas d'urgence (risque d'entrave à l'écoulement importante ou risque de pollution) chez les particuliers (les frais engagés seraient refacturés aux propriétaires, après l'intervention).

En effet, le syndicat n'a pas pour objectif de se substituer aux devoirs d'entretien qui incombent à chaque propriétaire riverain.

Néanmoins, les agents du syndicat sont à la disposition de tous pour conseiller gracieusement les propriétaires concernés.

## UN NOUVEL OUTIL PEDAGOGIQUE

Afin d'améliorer son panel d'outil de sensibilisation et de communication, les agents du syndicat ont créé deux maquettes dynamiques qui ont pour objectif de présenter les différences entre un cours d'eau en mauvais état et un cours d'eau en bon état.

Ces maquettes permettent au public de devenir le temps d'une animation des « techniciens de rivière » puisqu'ils peuvent « manipuler » de petits modules (barrage, banquettes végétalisées, herbier, etc...) afin de faire évoluer l'état du cours d'eau décrit sur la maquette.

Des écriteaux sont à disposition afin que le public puisse nommer tout les éléments du bassin versant présenté et ainsi comprendre l'origine des problèmes de nos cours d'eau.

Ces outils seront utilisés pour les animations dans les écoles mais aussi lors d'évènements particuliers sur la thématique des cours d'eau .



## LE SITE INTERNET DE LA CISSE ARRIVE BIEN TÔT!!

En construction depuis quelques mois maintenant, le futur site internet du SMB CISSE prend vie!

La société Antirouille communication, es agents et la commission communication du syndicat s'efforcent à vous préparer un site internet le plus ludique et simple possible.

Car il apparait nécessaire, aujourd'hui, de communiquer sur les actions du syndicat et sur la protection du milieu naturel ce site se voudra être un lieu privilégié pour le grand public pour apprendre, découvrir ou communiquer avec le syndicat en quelques clics!

Après les bulletins d'informations et la newsletters, ce site vient enrichir l'offre d'outils que propose le syndicat.

Date de mise en ligne prévue : début janvier 2016

Une seule adresse à retenir :

[www.syndicat-cisse.fr](http://www.syndicat-cisse.fr)



## HOMMAGE À GERARD DELORY



Les membres du Syndicat de la Cisse ont appris la douloureuse nouvelle du décès de Mr Gérard DELORY, ancien membre du Syndicat et délégué pour la commune de Seillac.

Gérard DELORY est décédé à l'âge de 66ans et avait consacré une partie importante de son temps au Syndicat de la Cisse. Nos pensées vont vers sa famille et ses amis.

# Le programme du prochain contrat de bassin

## Volet milieux aquatique - zones humides - continuité écologique

Alors que le contrat de bassin est toujours en préparation avec notamment l'élaboration de la DIG (Déclaration d'Intérêt Général), le conseil syndical du SMB CISSE vient de valider le programme d'actions des 5 prochaines années sur le volet des milieux aquatique, des zones humides et de la continuité écologique sur le territoire du bassin.

Dans les tableaux ci-dessous vous sont présentées les actions dites « prioritaires ». Ce sont les actions qui ont été retenues par le comité de pilotage comme nécessaire pour améliorer l'état de la rivière. Des actions « complémentaires » sont aussi inscrites dans le contrat de bassin. Ces actions ne seront mises en place que dans la mesure où le budget engagé resterait conforme aux estimations préliminaires.

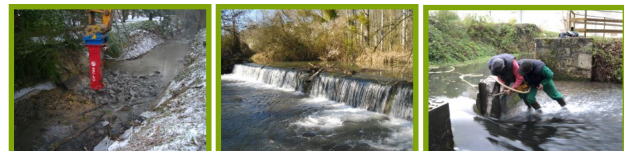
Avant la mise en œuvre de ces actions, l'ensemble des éléments des différents projets doit être validé par nos financeurs et il faudra attendre la signature du contrat qui devrait avoir lieu le premier semestre 2016 .

### Restauration et entretien des milieux aquatiques



Communes	Masse d'eau	Intitulés actions	Coûts prévisionnels
<b>Maves</b>	<b>Sixtre</b>	<i>Restauration morphologique de la Sixtre en aval de sermaise</i>	<b>30 000 € HT</b>
		<i>Restauration morpho. Sixtre et reconnexion hydraulique (Molinas)</i>	<b>15 000 € HT</b>
		<i>Restauration morpho. de la Cisse et création d'une ZHTA</i>	<b>50 000 € HT</b>
<b>Averdon</b>	<b>Cisse amont</b>	<i>Restauration morpho. de la Cisse (marais des tresseaux)</i>	<b>45 000 € HT</b>
		<i>Restauration morpho. Cisse et reconnexion hydraulique (chalot)</i>	<b>50 000 € HT</b>
<b>Champigny</b>		<i>Restauration morpho. du ruisseau du villay (vallée des prés)</i>	<b>25 000 € HT</b>
<b>La Chapelle-v</b>	<b>Cisse landaise</b>	<i>Restauration morpho. de la Cisse landaise (grand gué)</i>	<b>30 000 € HT</b>
		<i>Restauration morpho. Cisse landaise en aval de Montigny</i>	<b>35 000 € HT</b>
<b>Santenay</b>	<b>Cissereau</b>	<i>Restauration morpho. du Cissereau et création ZHTA</i>	<b>15 000 € HT</b>
<b>Mesland</b>	<b>Petite Cisse</b>	<i>Restauration de l'ancien lit du ruisseau du Mesland</i>	<b>40 000 € HT</b>
<b>St Ouen-les-v</b>	<b>Remberge</b>	<i>Restauration morpho. de la Remberge (Longueterie)</i>	<b>35 000 € HT</b>
<b>Pocé/Cisse</b>		<i>Restauration morpho. de la Remberge (Maréchaussée)</i>	<b>50 000 € HT</b>
<b>Onzain</b>		<i>Restauration frayère du faux Cissereau</i>	<b>20 000 € HT</b>
<b>Vernou/brenne</b>		<i>Lutte contre la Jussie</i>	<b>15 000 € HT</b>
	<b>Cisse aval</b>	<i>Restauration morpho de la Cisse</i>	<b>12 000 € HT</b>
<b>Vouvray</b>		<i>Gestion des embâcles</i>	<b>12 000 € HT</b>
<b>Cisse aval</b>		<i>Entretien des frayères</i>	<b>10 000 € HT</b>

## Restauration de la continuité écologique



Communes	Masse d'eau	Intitulés actions	Coûts prévisionnels
<b>Averdon</b>		<i>Restauration de la continuité écologique du seuil des chailloux</i>	<b>3 000 € HT</b>
<b>St Lubin-en-v</b>		<i>Restauration continuité écologique du moulin de Coutant (étude)</i>	<b>10 000 € HT</b>
<b>Orchaise</b>		<i>Restauration continuité écologique du moulin de Champigny (étude)</i>	<b>10 000 € HT</b>
<b>Molineuf</b>	<b>Cisse amont</b>	<i>Amélioration de la continuité écologique du moulin de Bury</i>	<b>30 000 € HT</b>
<b>St Bohaire</b>		<i>Restauration de la continuité écologique du moulin de Boucqueil</i>	<b>76 000 € HT</b>
<b>Fossé</b>		<i>Amélioration de la continuité écologique du moulin d'arrivée</i>	<b>5 000 € HT</b>
<b>Coulanges</b>		<i>Restauration de la continuité écologique du clapet de Rocon</i>	<b>87 000 € HT</b>
<b>Coulanges</b>		<i>Amélioration de la continuité écologique du moulin Jouan</i>	<b>70 000 € HT</b>
<b>La Chapelle-V</b>	<b>Cisse Landaise</b>	<i>Restauration continuité écologique du moulin de Montigny (étude)</i>	<b>10 000 € HT</b>
<b>Monteaux</b>	<b>Petite Cisse</b>	<i>Etude préalable continuité écologique ruisseau de Mesland</i>	<b>25 000 € HT</b>
<b>Montreuil-en-T</b>		<i>Restauration continuité écologique du moulin de Villagou(étude)</i>	<b>10 000 € HT</b>
		<i>Restauration de la continuité écologique du moulin de Launay</i>	<b>12 000 € HT</b>
<b>St Ouen-les-v</b>	<b>Remberge</b>	<i>Restauration de la continuité écologique du pont de Crouteaux</i>	<b>1 000 € HT</b>
		<i>Restauration de la continuité écologique du batardeau de Sauleux</i>	<b>6 000 € HT</b>
<b>Pocé/Cisse</b>		<i>Amélioration de la continuité écologique (gué poussay)</i>	<b>3 000 € HT</b>
		<i>Etude préalable continuité écologique Moulin neuf et Scierie</i>	<b>35 000 € HT</b>
<b>Chouzy/Cisse</b>		<i>Restauration continuité écologique du clapet du bourg</i>	<b>96 000 € HT</b>
		<i>Restauration de la continuité écologique du moulin Chéry</i>	<b>80 000 € HT</b>
<b>Onzain</b>	<b>Cisse Aval</b>	<i>Restauration de la continuité écologique du moulin de Meuves</i>	<b>208 000 € HT</b>
		<i>Amélioration de la continuité écologique du moulin Tresneau</i>	<b>10 000 € HT</b>
<b>Noizay</b>		<i>Restauration de la continuité écologique du pont de Noizay</i>	<b>5 000 € HT</b>
		<i>Restauration de la continuité écologique du gué d'Anzan</i>	<b>8 000 € HT</b>
		<i>Restauration continuité écologique du moulin de Goubert (étude)</i>	<b>10 000 € HT</b>
		<i>Restauration continuité écologique : projet opportunité</i>	<b>78 500 € HT</b>

### BV CISSE

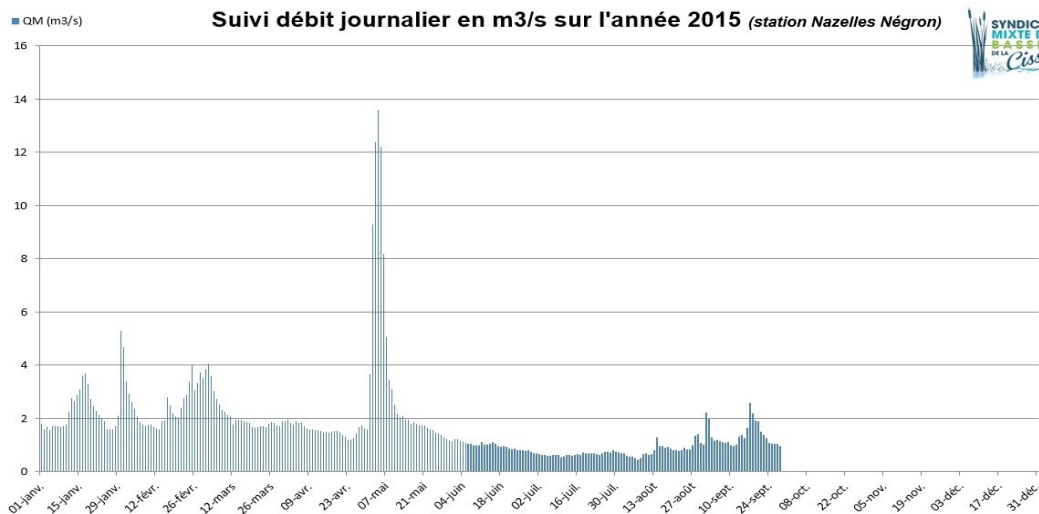
## Restauration des zones humides

Communes	Masse d'eau	Intitulés actions	Coûts prévisionnels
<b>Maves</b>	<b>Sixtre</b>	<i>Restauration du marais de Molinas</i>	<b>12 500 € HT</b>
<b>Boisseau</b>	<b>Cisse amont</b>	<i>Restauration de la zone humide des morons</i>	<b>9 700 € HT</b>
<b>Averdon</b>		<i>Restauration de la zone humide d'Azin et création ZHTA</i>	<b>32 000 € HT</b>
<b>Champigny</b>		<i>Restauration du marais de mouille soupe</i>	<b>20 000 € HT</b>
<b>Averdon</b>		<i>Restauration et conversion du marais d'Averdon en zone humide pat.</i>	<b>45 000 € HT</b>
<b>Cangey</b>		<i>Restauration et conversion d'unbe peupleraie en zone humide patur.</i>	<b>93 500 € HT</b>
<b>Mesland</b>	<b>Petite Cisse</b>	<i>Création d'une ZHTA</i>	<b>70 000 € HT</b>
<b>Santenay</b>	<b>Cissereau</b>	<i>Restauration morpho du Cissereau et création ZHTA</i>	<b>10 000 € HT</b>

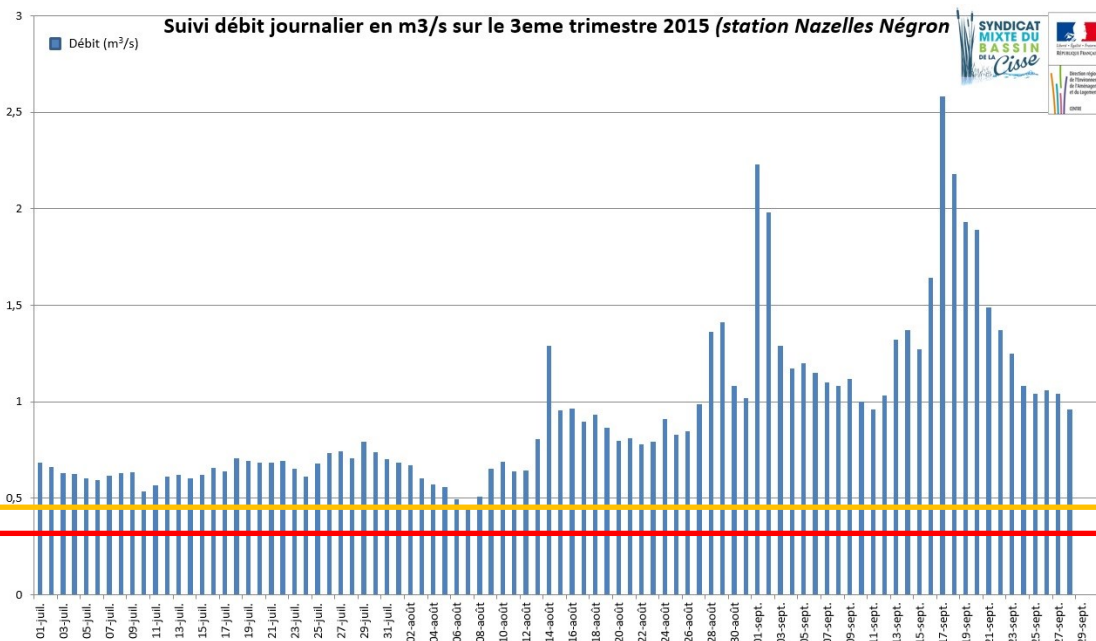


# SITUATION HYDROGRAPHIQUE DE LA CISSE

ANNEE 2015



3<sup>eme</sup> TRIMESTRE 2015

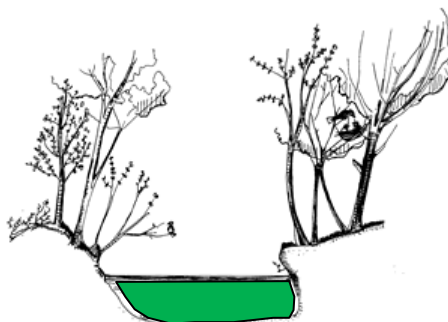


Débit au 29 Septembre 2015 : 0.960 m³/s

**DEBIT CRISE** < 0,351 m³/s

0,351 m³/s < **DEBIT ALERTE** < 0,481 m³/s

**DEBIT NORMAL** > 0,481 m³/s



Quelques débits références :

Débit d'étiage : 0,7 m³/s

Débit moyen : 2,4m³/s

Débit crue biennale: 16m³/s

Débit crue quinquennale 23m³/s

Débit crue décennale: 28m³/s

Débit crue vicennale: 33m³/s

# EVOLUTION DE LA NAPPE DE BEAUCE

*Le débit de la Cisse est très influencé par le niveau de la nappe de Beauce. En effet, tout au long de l'année, la nappe de Beauce via des résurgences présentes sur le secteur de la Haute Cisse, contribue au niveau de la Cisse. Les étiages estivaux de la Cisse sont présents plus rapidement que le niveau de la nappe baisse.*

## Indicateur piézométrique Beauce blésoise

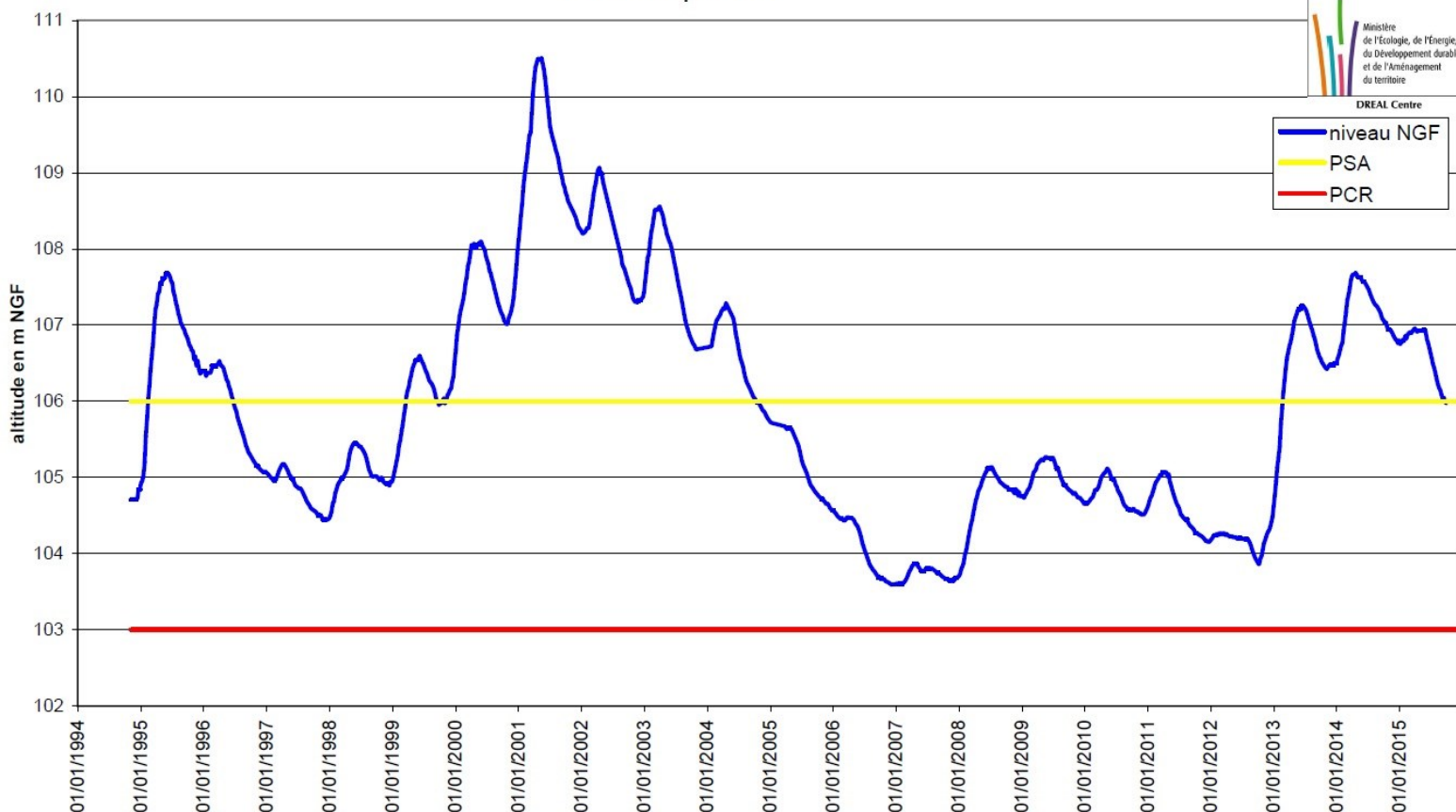
(moyenne en m NGF des niveaux des piézomètres de Sérès, Villeromain, Oucques et Champigny-en-Beauce)  
évolution depuis 1994



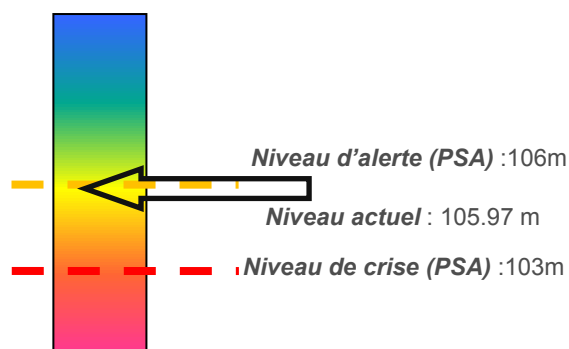
Ministère  
de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire

DREAL Centre

— niveau NGF  
— PSA  
— PCR



La période estivale très sèche aura confirmé nos craintes ... En effet, le manque de précipitations significatives cumulé avec les usages estivaux de la nappe ont engendré une chute importante du niveau jusqu'à franchir le seuil d'alerte (PSA), ainsi que certaines ruptures d'alimentation de la Cisse dans le nord du bassin. Aux portes de l'Automne, il faut maintenant espérer une recharge conséquente de la nappe sur les mois à venir afin de conserver au maximum la dynamique retrouvée depuis 2013.



## Zoom sur ...

# L'Anguille « *Anguilla anguilla* »

Espèce présente sur le  
bassin de la Cisse

### CARTE D'IDENTITE

Nom scientifique : *Anguilla anguilla*  
Nom vernaculaire : Anguille d'Europe  
Classe : Actinopterygii (poissons à nageoires rayonnées)  
Ordre : Anguilliformes  
Famille : Anguillidés  
Taille : 30 cm à 120 cm

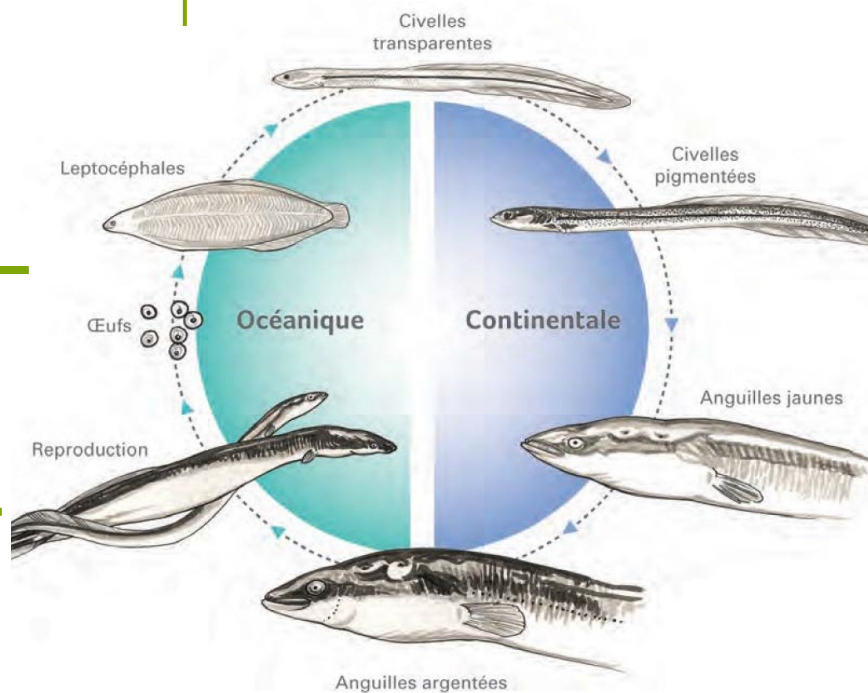
Poids : 300 g à 3 kg  
Régime alimentaire au stade larvaire :  
**plancton marin**  
Régime alimentaire au stade adulte :  
**crustacés, larves d'insectes, mollusques, poissons**  
Longévité pour les femelles :  
**3 à 30 ans**  
Longévité pour les mâles :  
**3 à 6 ans**



Que l'on parle de la civelle, de l'anguille jaune ou de l'anguille argentée, il s'agit toujours de la même espèce: l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*). Ces différents noms correspondent aux différents stades de sa vie

Unique migrateur thalassotoque (Qui se reproduit en mer contrairement au saumon, aux aloses et aux lamproies qui se reproduisent en eau douce.) d'Europe, elle parcourt près de 5 000 kilomètres dès son plus jeune âge, sous une forme larvaire et se nourrissant de plancton, avant d'atteindre le littoral.

L'anguille est très vulnérable au stade civelle car elle cesse de s'alimenter et attend des températures plus clémentes pour migrer à la conquête des eaux douces. Elle séjourne solitaire plusieurs années en rivière jusqu'au jour où elle se prépare à nouveau pour le grand voyage à travers l'Atlantique...

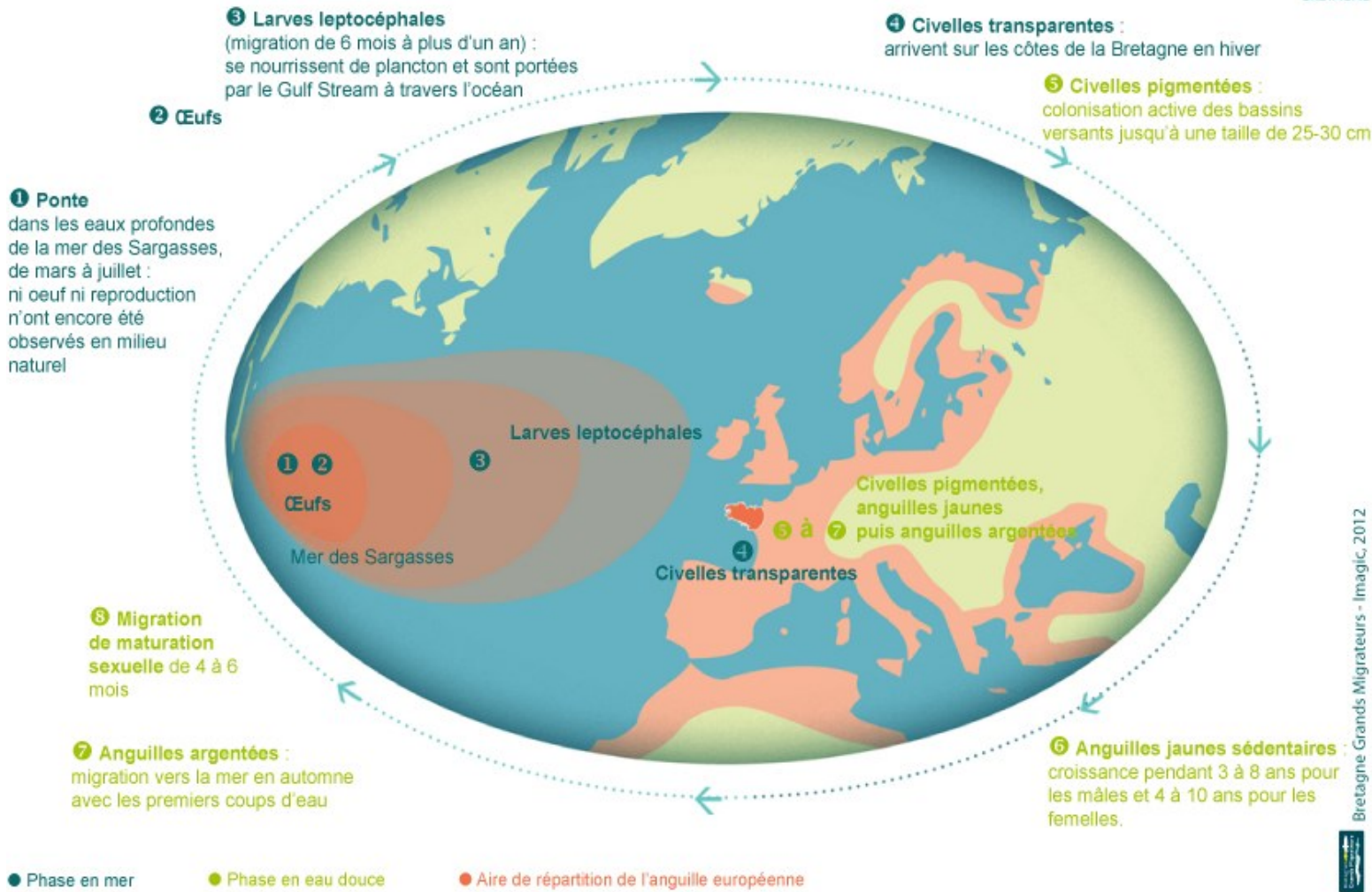


### Un cycle de vie complexe

C'est au large de la Floride, en mer des Sargasses, que naissent toutes les anguilles d'Europe et d'Afrique du Nord. Les larves (ou leptocéphales), portées par le courant du Gulf Stream, arrivent sur les côtes européennes après une migration de plusieurs milliers de kilomètres qui dure 7 à 9 mois. Métamorphosées en civelles puis en anguillettes, elles franchissent l'embouchure des fleuves et colonisent les bassins versants. Après une phase de croissance en rivière de 3 à 18 ans, l'anguille jaune se métamorphose en anguille argentée prête à rejoindre les grandes profondeurs de la mer des Sargasses pour se reproduire ... Et mourir.



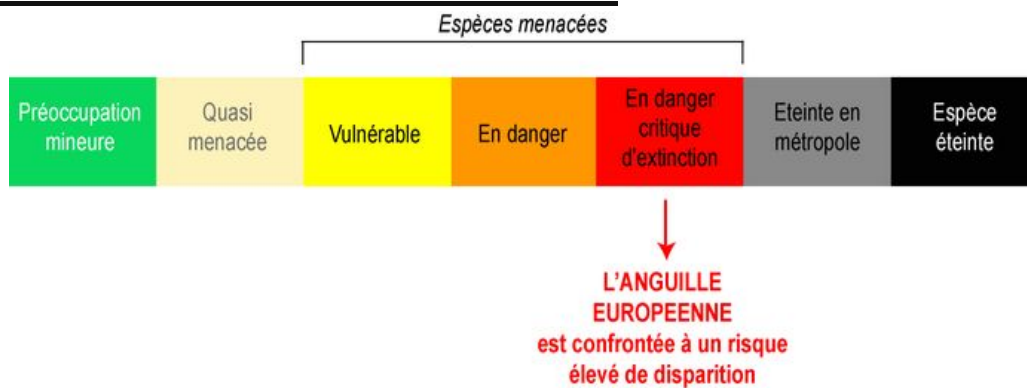
# CYCLE BIOLOGIQUE DE L'ANGUILLE EUROPEENNE



## Anguille européenne : une espèce en voie d'extinction

Bien que sur le bassin de la Cisse, sa population semble être en augmentation\*, l'anguille européenne est considérée en **danger critique d'extinction**. Le stock est divisé par deux tous les 5 ans. Les scientifiques indiquent que de 2005 à 2009, la quantité de civelles ne représente plus que 7% des arrivées d'avant 1970.

\* données issues des pêches électriques sur le bassin



### Des causes multiples de régression

- \* Une exploitation par la pêche, en particulier au stade civelle
- \* Des obstacles à franchir (barrages sur cours d'eau)
- \* Les pollutions chimiques de l'eau et des sédiments
- \* Le parasitisme par le ver *Anguillicoloides crassus*
- \* La dégradation des habitats piscicoles
- \* Le changement du climat

## En bref ...



## JOURNÉE DU PATRIMOINE 2015

Le SMB CISSE a participé, au travers de la présentation des maquettes pédagogiques (présentées dans ce Cisse Infeau), à la journée du patrimoine 2015. Les agents du syndicat ont tenu un stand sur la commune de Pocé/Cisse et ont ainsi pu expliquer l'objectif de restauration des cours d'eau pour la préservation du patrimoine naturel.

## DES VISITES SUR LE BASSIN

Des élus de la commune de Cangey sont venus visiter la zone humide des Rinceaux afin de prendre conseil et renseignement auprès du SMB CISSE dans l'optique de la préparation du projet de conversion de 10ha de peupleraie en zone humide sur leur commune. Le projet est intégré au prochain contrat de bassin qui est en cours de validation.



## L'OPÉRATION RIVIÈRE OUVERTE BIENTÔT DE RETOUR

L'hiver approche, et les menaces de crues aussi. C'est pourquoi, le SMB CISSE prépare la prochaine opération « rivière ouverte » qui consiste en la mise en place d'une gestion coordonnée des ouvrages du bassin de la Cisse. Fort de son expérience, le syndicat prévoit de faire évoluer le niveau « seuil » de déclenchement de l'ouverture des vannes. Des réunions de présentation du nouveau dispositif seront programmées courant Novembre sur les territoires des commissions géographiques.





## Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse

4 rue du Bailli , 41 190 HERBAULT

Secrétariat : 02.54.46.25.78 / [smbcisse@orange.fr](mailto:smbcisse@orange.fr)

Technicien : 06.46.67.49.68 / [v.bahe-smbcisse@orange.fr](mailto:v.bahe-smbcisse@orange.fr)

Directeur : 06.71.03.64.17 / [l.cognard-smbcisse@orange.fr](mailto:l.cognard-smbcisse@orange.fr)

Ligne éditoriale : Valentin BAHE /Ludovic COGNARD

Rédaction/édition/mise en page : Valentin BAHE

*Cette lettre d'information*



# s'inscrire à la *newsletters*

Cette lettre d'information, éditée trimestriellement, a pour objectif de communiquer sur toutes les actualités, du bassin de la Cisse.

Pour le moment, la diffusion de cette lettre est réalisée par voie informatique.

Si vous souhaitez recevoir ce « Cisse Inf'eau », vous pouvez nous renvoyer ce coupon par mail ou par courrier (voir coordonnées ci-dessus).

Mr ou Mme..... , résident sur la commune de

.....souhaite recevoir le Cisse Inf'eau sur ma boîte

email :

.....@.....

